

	Processus <u>« Politique et stratégie »</u>	<b>ENREGISTREMENT</b>	Code document : <b>POL-E05</b>
		<b>Stratégie de l'organisation « Licence professionnelle Agriculture Biologique : Conseil et Développement »</b>	Indice de version : <b>V3</b>
			Page 1 sur 5

## I. POSITIONNEMENT de la Licence professionnelle ABCD

La Licence professionnelle mention « Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation » ; Parcours « Agriculture Biologique Conseil et Développement » (LP ABCD) est une formation supérieure professionnalisante de niveau L3.

Le diplôme est co-accrédité par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESRI) entre l'Université Clermont Auvergne (UCA) et VetAgro Sup.

Il est évalué par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

La licence est ouverte en formation initiale, continue et par alternance, accessible aux Bac+2 professionnalisés et généraux.

Le « marché » est celui de la production d'un service de formation de niveau 2 (Bac + 3), centrée sur l'Agriculture Biologique. Quatre domaines métiers sont visés par ce diplôme : accompagnement de la production agricole, animation de filières interprofessionnelles, développement technico-commercial des entreprises, et audit-certification des opérateurs.

La formation vise l'ensemble des emplois de cadres intermédiaires du domaine. Elle est conçue en relation avec les professionnels du secteur, spécifiquement ceux qui travaillent sur les territoires des centres de formation du diplôme.

L'organisation prend la forme d'un réseau, au niveau national, avec des établissements de formation agricole, publics et privés, sous tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture (MAA).

L'UCA et VetAgro Sup sont en charge du pilotage général du diplôme. Ils accompagnent des sites distincts et distants dans la mise en œuvre des activités de conception, d'enseignement, de validation des compétences. Ils coordonnent l'action des services supports nécessaires au collectif.

Le réseau est ouvert à l'entrée de nouveaux établissements partenaires.

## II. Environnement concurrentiel de la Licence professionnelle ABCD

La formation se situe dans un environnement concurrentiel pour :

- le recrutement des apprenants :
  - i) car il existe d'une part d'autres formations de niveau L3 :
    - sur la thématique « agriculture biologique » ; cette concurrence est limitée par la couverture nationale du réseau et son soutien par la profession bio et le ministère en charge de l'agriculture.
    - dans des secteurs proches (agriculture durable, agro-écologie...).
  - ii) car d'autres diplômes existent pour des poursuites d'étude après un Bac +2 :
    - La réforme du DUT en BUT.
    - L'accès aux écoles d'ingénieurs agronomiques par la voie de l'apprentissage.
- l'insertion professionnelle des diplômés ; le positionnement de la formation se situe entre les niveaux BTS agricole et ingénieur, pas toujours simple à expliciter.
- les financements avec d'autres formations (formation continue, apprentissage, carte régionale des formations, « contrats de sites », taxe d'apprentissage...). La contrainte

	Processus <u>« Politique et stratégie »</u>	ENREGISTREMENT	Code document : <b>POL-E05</b>
		<b>Stratégie de l'organisation « Licence professionnelle Agriculture Biologique : Conseil et Développement »</b>	Indice de version : <b>V3</b>
			Page 2 sur 5

majeure consiste à faire reconnaître, dans des régions différentes, un diplôme porté par des établissements référents de Clermont-Ferrand.

Un autre risque est lié aux évolutions des modalités retenues (nationalement ou régionalement) pour les statuts de l'apprentissage et de la formation continue.

### III. Différenciation de l'organisation

La Licence pro ABCD se différencie :

- Comme une formation de niveau L3, spécialisée en agriculture biologique, soutenue par la profession du secteur et le MAA ;
- Par son adossement à une université (MESRI) et à une grande école (MAA) ;
- Comme une formation multi-sites et organisée en réseau au niveau national : c'est un dispositif unique de coopération entre établissements ;
- Au travers d'une association i) d'établissements publics et privés, ii) d'établissements secondaires et supérieurs, iii) d'établissements spécialistes de la formation initiale, d'autres de la formation professionnelle et enfin de la formation par apprentissage ;
- Par son parcours en forte relation avec les partenaires professionnels des territoires des établissements ;
- Par une mutualisation de compétences inter-sites, valorisée dans l'enseignement par une pédagogie innovante et l'utilisation d'outils numériques ;
- Par le regroupement d'apprenants aux origines et statuts variés ;
- Avec l'appui d'un dispositif de coordination original et formalisé, intégrant les spécificités régionales ;
- En intégrant une démarche qualité reconnue (ISO 9001 certifiée depuis 2016).

### IV. La stratégie de développement de l'organisation

Le réseau des établissements partenaires de la LP ABCD a défini 4 axes majeurs de développement pour un cycle de certification (Qualité ISO – 3ans) :

- 1) *Conforter la notoriété de la licence auprès des parties intéressées*
- 2) *Maîtriser le développement de la licence*
- 3) *Améliorer la qualité de l'enseignement*
- 4) *Améliorer l'organisation de la licence*



Axes de Développement	Cibles ( <i>ce qu'on veut obtenir</i> )
<p><b>1. Conforter la notoriété de la licence</b></p>	<p>Une véritable reconnaissance de la licence auprès des différentes parties intéressées :</p> <p>Parties intéressées externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• apprenants : étudiants en FI, stagiaires FC, apprentis</li> <li>• professionnels du secteur : entreprises et organisations : employeurs, maitres de stage et d'apprentissage...</li> <li>• institutions : MESRI et MAA</li> <li>• prescripteurs et financeurs</li> <li>• agence d'évaluation (HCERES)</li> </ul> <p>Parties intéressées internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• directeurs des centres partenaires</li> <li>• salariés (coordinateurs et enseignants) des centres de formation et responsable universitaire du diplôme</li> </ul>
<p><b>2. Maîtriser le développement de la licence</b></p>	<p>Un recrutement satisfaisant (suffisant et de qualité sur tous les sites)</p> <p>Des débouchés satisfaisants (insertion professionnelle des diplômés pertinente)</p> <p>Un modèle économique satisfaisant (équilibre financier des centres)</p> <p>Une évolution du réseau maîtrisée : étude de l'accueil de nouveaux centres ou sites, et du départ de centres.</p>
<p><b>3. Améliorer la qualité de l'enseignement</b></p>	<p>Une évaluation pertinente des enseignements par les apprenants.</p> <p>Une approbation de la formation par le « Conseil de perfectionnement » du diplôme : l'enseignement correspond à ce qui est attendu au niveau des besoins et des métiers de la part des professionnels.</p> <p>Des diplômés préparés à l'accession à l'emploi et à l'évolution professionnelle.</p> <p>Une formation favorable au développement personnel des diplômés.</p>
<p><b>4. Améliorer l'organisation de la licence</b></p>	<p>Une démarche qualité certifiée ISO 9001.</p> <p>Une gestion administrative et financière consolidée.</p>

Ces axes de développement sont déclinés annuellement dans un document **Objectifs opérationnels année 20xx20yy POL-F10**.

Les risques et opportunités de l'année sont nécessaires à prendre en compte dans la planification des actions annuelles et constituent une partie du moteur de l'amélioration continue du système. Ils sont identifiés annuellement dans un document **Risques et opportunités annuelles pour l'organisation Licence pro ABCD POL-E06**.

	<b>ENREGISTREMENT</b>	Code document : <b>POL-E05</b>
	<b>Stratégie de l'organisation « Licence professionnelle Agriculture Biologique : Conseil et Développement »</b>	Indice de version : <b>V3</b>
Processus <u>« Politique et stratégie »</u>		Page 4 sur 5



## V. ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION

**Le Comité de direction de la Licence professionnelle ABCD, piloté par les directeurs des entités UCA-UFR Biologie et VetAgro Sup, s'engage à :**

- Respecter les exigences des parties intéressées, les cadres légaux et réglementaires, et être attentif aux attentes sociétales et environnementales.
- Donner les moyens humains, matériels et financiers pour atteindre les objectifs prédéfinis ; notamment fournir un environnement de travail adapté à la mise en place de conditions d'apprentissage d'une formation de niveau 2, visant l'obtention de la conformité du service.
- Maîtriser les modalités de validation et de maintien des compétences des coordinateurs, enseignants-formateurs et vacataires sur chacun des centres.
- Utiliser la Politique Qualité comme un élément de communication transparent en interne et en externe.
- Etre à l'écoute des acteurs internes et autres parties intéressées de l'entité.
- Communiquer régulièrement les résultats et performances à l'ensemble des acteurs internes de l'entité.
- Former et sensibiliser périodiquement ces mêmes acteurs à la démarche qualité.
- Evaluer en continu les résultats du Système de Management de la Qualité.
- Améliorer en permanence ce même système sur la base des référentiels et autres exigences normatives, réglementaires et/ou spécifiques « parties intéressées », notamment à travers le management par l'amélioration continue et l'approche par processus.

## VI. Signatures

**Les responsables de l'entité**

Direction de l'Université Clermont Auvergne UCA-UFR Biologie		Direction Générale Adjointe VetAgro Sup Campus Agronomique
 <p>Jean-Louis JULIEN          Directeur UFR BIOLOGIE</p>		



Processus  
« Politique et  
stratégie »

## ENREGISTREMENT

# Stratégie de l'organisation « Licence professionnelle Agriculture Biologique : Conseil et Développement »

Code document :

**POL-E05**

Indice de version :

**V3**

Page 5 sur 5

Direction EPLEFPA Théodore Monod de Rennes Le Rheu Bretagne



Direction EPLEFPA La Cazotte de Saint Affrique Midi-Pyrénées



Direction Inéopole Formation – MFR Midi-Pyrénées



Direction MFR Anneyron Rhône-Alpes



Direction EPLEFPA Edgard PISANI de Tullles-Naves Charente



Direction EPLEFPA Brioude-Bonnefont Auvergne



Direction EPLEFPA Marie Durant de Nîmes-Rodilhan Gard



Direction EPLEFPA Louis Giraud de Carpentras Provence-Ventoux



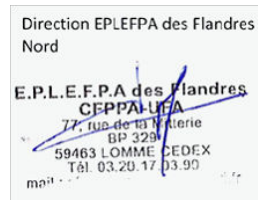
Direction EPLEFPA Croix-Rivail-La Martinique



Direction EPLEFPA du Bas-Rhin Grand-Est



Direction EPLEFPA des Flandres Nord



Direction CFPPA de Saint-Paul Site Piton Saint Leu-La Réunion



Direction du Campus Agro-vicole de Charente

